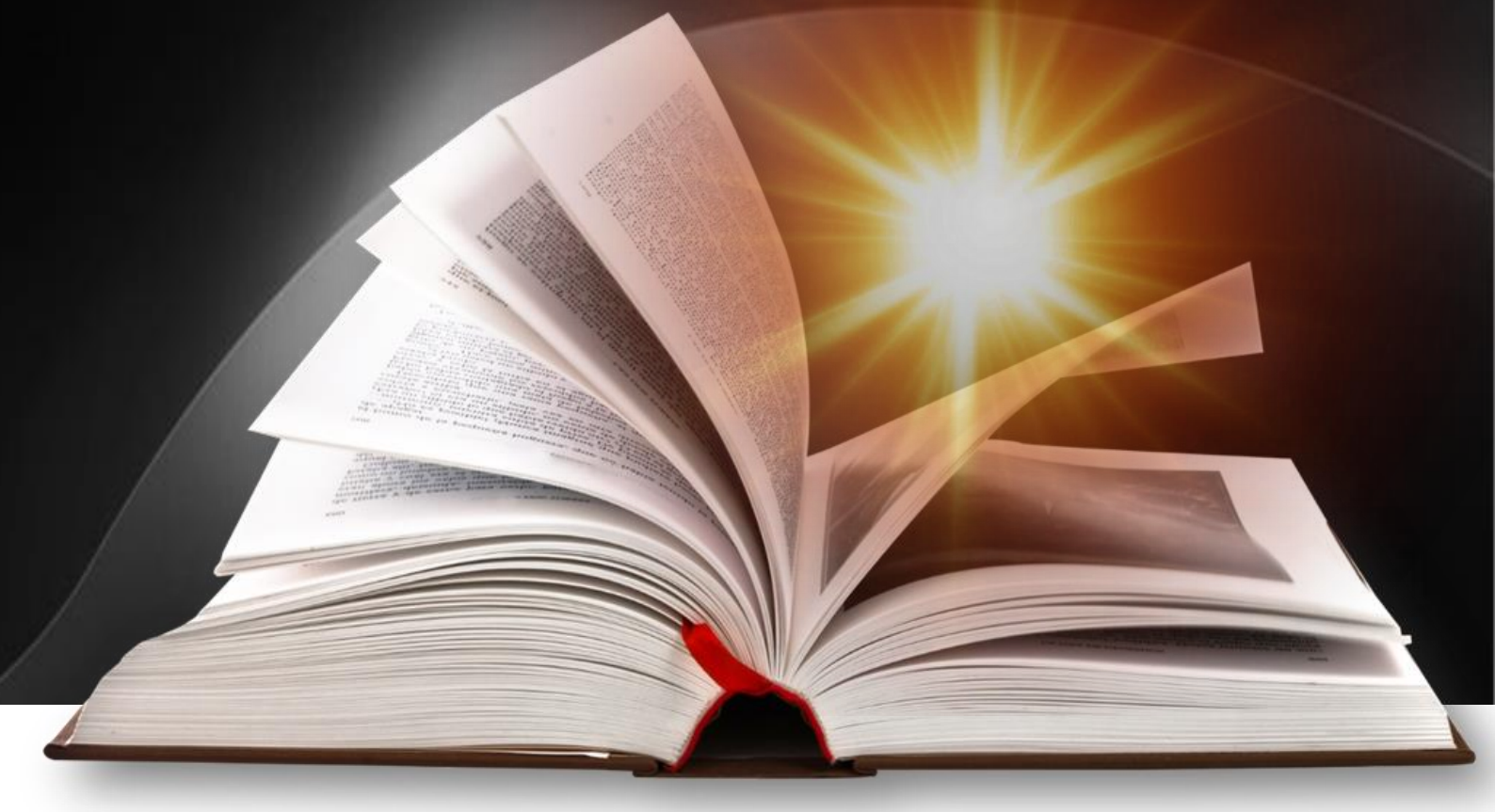
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 1, n°1, Janvier - Avril 2022

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Les influences des migrations sur le développement de l'Afrique : le cas de la zone CEMAC

[Influences migration on the développent of Africa: the case of the CEMAC zone]

AMOU'OU EVELINE
Doctorante à l'université de Ngaoundéré
Spécialité : littérature migrante – Yaounde/Cameroun
E-mail: evelineamou@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Equipe de la revue

Equipe de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Archiviste : M. le Pr. **Franck Ahouadi,** Bénin
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Trésorière : Mme **Josephine Muyumba Feza**, RD. Congo
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza.
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun

- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Franck Ahouadi, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

Editorial

Convaincue que le développement durable de l'Afrique passe par l'implication intégrale et multiforme des jeunes, l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse a décidé d'initier la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* (RPJ) à qui nous souhaitons bon vent !

Quand bien même que l'ère de la révolution politique des indépendances des pays africains soit largement dépassée, il s'observe encore un retard dans le progrès scientifique et technologique de l'Afrique. Il est de bon aloi que les africaines et africains étudient désormais leurs problèmes respectifs et y apportent des solutions pérennes.

Si les pères du panafricanisme, notamment Modibo Keita, Thomas Sankara, Cheik Anta Diop, Kwame Nkrumah, Joseph Kizerbo, Lumumba, Malcom X, avaient milité pour la gouvernance politique de l'Afrique par les africains et pour les africains, il est temps d'amorcer l'indépendance scientifique et technologique, que seules les recherches innovantes et leurs publications dans une revue panafricaine peuvent impulser.

Vu les résultats mitigés de la coopération Nord-Sud, il faudrait songer valoriser la coopération sud-sud que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient d'initier. En effet, face aux multiples défis de développement que rencontre l'Afrique, malgré ses immenses richesses tant humaines que du sol, du sous-sol, ainsi que climatiques, il est plus que temps que les africaines et africains se réveillent et s'occupent de leurs problèmes eux-mêmes, qu'ils arrêtent avec la main tendue, sous couvert de la coopération au développement.

C'est dans cette optique que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient bouger les lignes de la recherche scientifique dans le monde, par l'érection d'un créneau international d'échange et de diffusion des études africaines, qui autre fois devraient être publiées dans les revues d'outre Afrique, ou carrément rejetées pour n'avoir pas répondu, soit disant, à leur "politique éditoriale".

Régie par un comité scientifique rigoureux, composé d'éminents professeurs chercheurs et docteurs évoluant dans divers domaines et secteurs d'activités savantes en Afrique, cette agora scientifique des chercheurs rapporte, en ce premier numéro de la *Revue,* des travaux de recherche originaux et pertinents sur des problèmes variés relatifs aux enjeux et défis des sociétés africaines dans toutes les disciplines scientifiques, notamment l'Économie et développement, l'Environnement, l'Agriculture, la Politique, l'Education, la Psychologie, la Santé, la Sociologie du développement, la Culture et les arts ainsi que la Littérature.

De ce fait, plusieurs chercheurs des universités, instituts et centres de recherche de sept pays africains (*Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, République Démocratique du Congo et Sénégal*) ont contribué scientifiquement au présent numéro, notamment le CITBA, l'INSS/CNRST, l'Ecole Normale Supérieure/Koudougou, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan, l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, l'Université Norbert Zongo, l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Kabinda, l'Université de Lubumbashi, l'Institut supérieur des techniques médicales Marie Reine de la Paix de Kenge, l'Institut Supériéur Pédagogique de Kalemie (ISP/Kalemie), l'Université de Ngaoundéré, l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, l'Université du Faso, l'Université Félix Houphouët Boigny, l'Université Jean Lorougnon Guédé, l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, l'Université Thomas Sankara.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Les influences des migrations sur le développement de l'Afrique : le cas de la zone CEMAC

[Influences migration on the développent of Africa: the case of the CEMAC zone]

AMOU'OU EVELINE
Doctorante à l'université de Ngaoundéré
Spécialité : littérature migrante – Yaounde/Cameroun
E-mail: evelineamou@gmail.com

Résumé

Une véritable opportunité s'offre pour renforcer les partenariats entres les pays de la zone CEMAC : les influences migratoires. Longtemps, les décideurs politiques sont restés aveuglés aux enjeux des migrations intra-régionales. Tout simplement parce qu'un seul aspect du phénomène migratoire a toujours été présenté : l'aspect négatif. Surtout en raison d'une multiplicité des facteurs tels que les conditions socio-économiques défavorables, l'instabilité politique, les conflits et les troubles civils, le phénomène migratoire est devenu pour certaines communautés, une stratégie de survie. Repenser le mouvement migratoire, le réorienter serait non seulement avantageux mais surtout nécessaire pour les pays de la zone. L'on peut donc se demander comment les migrations participeront-elles au développement de ces Etats ? L'objectif du présent article est de rendre compte de l'évolution de la conception des migrations en zone CEMAC. Autrement dit, voir dans quelle mesure le phénomène migratoire peut consolider la coopération franche entre les différents Etats de cette zone. Il en ressort de cette analyse qu'il est temps pour ces différents Etats de préconiser l'intégration des migrants, de renforcer la coopération inter-régionale en matière de migration.

Mot clés : Migration, Phénomène migratoire, Flux migratoire, Influences, Zone CEMAC, Immigration.

Abstract

A real opportunity is offered to streng then partnerships between the countries of the CEMAC zone: migratory influences. For a long time, political decision-makers remained blind to the challenges of intra-regional migration. Quite simply because only one aspect of the migratory phenomenon has always been presented, the negative aspect. Mainly due to a multiplicity of factors such as unfavorable socio-economic conditions, political instability, conflicts and civil unrest, the migratory phenomenon has become for some communities a survival strategy. Rethinking the migratory movement, redirecting it would not only be advantageous but above all necessary for

the countries of the zone. One can therefore ask how will migrations contribute to the development of these States? The objective of this article is to report on the evolution of the conception of migrations in the CEMAC zone. In other words, to see to what extent the migratory phenomenon can consolidate frank cooperation between the different States of this zone. It emerges from this analysis that it is time for these different States to advocate the integration of migrants, to streng then inter-regional cooperation on migration.

Keywords : Migration, Migration phenomenon, Migration flow, Immigration, Influences, Area CEMAC.

0.Introduction

La migration n'est pas un phénomène réservé au XXI^{e} S ou à l'ère moderne. Selon Castles et Miller (1998, p.4.) « La migration internationale n'est pas une invention de la fin du XX^{e} siècle ni même de la modernité sous ses deux apparences de capitalismes à des temps reculés ». Depuis l'ère préhistorique, l'être humain a utilisé le déplacement comme une stratégie de survie, face aux répressions politiques et religieuses et aux inégalités socioéconomiques dont font l'objet les habitants des pays les plus défavorisés. Par voie de conséquence, la migration constitue un thème d'une grande importance non seulement dans la vie quotidienne des milliers de personnes qui y participent, mais aussi, dans la littérature spécialisée englobant plusieurs champs de disciplines des sciences humaines. En effet, dans l'actualité, ce phénomène continue d'être au centre des discussions et des recherches scientifiques tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des migrants.

Dans les sciences sociales en particulier, les mouvements migratoires et leurs conséquences sociales, économiques, culturelles et politiques deviennent de plus en plus, l'objet de réflexion et d'analyse. On a longtemps affirmé que la migration était un choix individuel : les migrants sont des êtres rationnels, qui partent vers des régions plus favorisées, et où ils pourront satisfaire leur besoin d'une vie meilleure et plus sûre. (J. Harris John and M. Todaro, 1970). En effet, le droit international a reconnu le droit de quitter son pays d'origine, et le droit d'y retourner.

Fort de ce constat, il nous a semblé opportun de réfléchir sur la question migratoire en zone CEMAC ; précisément les influences positives sur le plan humain, sanitaire et environnemental. Puisqu'en ces temps modernes, les débats sur l'ailleurs-émigration sont récurrents.

D'ailleurs, tout au long de son histoire, l'Afrique connait des mouvements migratoires volontaires et forcés qui ont contribué à son paysage démographique contemporain. Dans la région CEMAC, le cas qui nous intéresse le plus, la migration a mauvaise presse. Des stéréotypes négatifs décrivant pour la plupart des cas comme « vivant aux dépends du contribuable » ou même « volant nos emplois » sont légion dans une partie de l'opinion publique, particulièrement en ces temps de récession. Pour d'autres même, le mot « migrant » évoque l'image de personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Comme pour dire que, de nombreux préjugés pèsent même sur le concept migration. Pour cela, la mise en lumière des notions

fondamentales permettant de mieux circonscrire notre champ d'étude et dans le même esprit de cibler les centres d'intérêts de notre thème s'avère indispensable.

Le concept migration, faut-il le rappeler est souvent interdisciplinaire et polymorphe. Déjà, parce qu'on le retrouve dans plusieurs champs disciplinaires, à des formes différentes. Mais à quoi renvoie l'expression migration ? Par migration, il faut y voir un déplacement volontaire ou involontaire des personnes d'une région à une autre, d'un Etat à l'autre pour des raisons qui peuvent être économiques, sociopolitiques, environnementales ou même socioculturelles. Nous entendons par « immigration » une entrée ou un établissement temporaire ou définitif dans un pays étranger. De ces définitions, nous retiendrons le dénominateur commun : le déplacement. Ceci dit, le phénomène migratoire n'est pas nouveau dans le monde et en Afrique Centrale. Les Hommes ont toujours eu à se déplacer pour des raisons diverses, lesquels déplacements peuvent impacter négativement ou positivement les lieux de résidence tout comme des lieux d'accueil. Ces différentes conceptions nous ont permis de rattacher la notion de migration à l'essence même de l'Homme. De fait, notre intérêt pour la question s'inscrit dans le fil de l'actualité, qui abonde sur les flux migratoires ainsi que sur les stéréotypes négatifs pesant sur la migration en Afrique Centrale.

C'est ce vif intérêt sur la migration qui conduit à la problématique suivante : En quoi les migrations peuvent-elles influencer les Etats de la zone CEMAC ? Autrement dit, quel sera l'apport des migrations dans la levée des barrières ? Quel impact la migration produit-elle au sein des Etats de la zone CEMAC ? Lorsqu'on explore véritablement les connotations liées à ce mot, on se rend à l'évidence que, de nombreux bénéfices, relatifs à la migration peuvent constituer un atout au développement des Etats de la zone CEMAC. Alors, nous sommes d'avis que, la réorientation et la reconsidération des phénomènes migratoires pourront être à la base de profondes mutations, non seulement économiques, mais aussi sociales et culturelles tant pour la société d'accueil que pour la société d'origine des migrants. Tout en demeurant dans l'approche micro-individuelle, laquelle se veut explicative et réaliste sur les bénéfices liés à la migration potentielle. Le texte de Larry Sjaastad dont nous sommes inspirés en est une parfaite illustration. Pour Larry, l'individu, avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence, il xamine les coûts et les bénéfices liés à la migration potentielle (Victor Piché, 2013, p.3).

Le présent travail a pour but d'indiquer de quelle manière les politiques et la coopération interrégionale peuvent aider toutes les parties concernées à trouver des solutions « gagnant-gagnant » aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays de destination et les individus eux-mêmes. Trois points essentiels ont retenu notre attention sur l'importance des migrations, d'autant plus que ce thème est large. Judicieux sera pour nous de présenter en premier point de cette analyse, les influences des migrations sur le développement humain. Le deuxième quant à lui, insiste sur l'impact des migrations dans le domaine sanitaire, tandis que le dernier sera axé sur

l'apport des migrations dans la gestion des problèmes liées à l'environnement.

1. Les influences des migrations sur le develeppoment humain en zone cemac

Actuellement, de nombreux africains de la zone CEMAC ne vivent pas dans leur pays d'origine ; certainement pour des fins particulières. Pourtant, les grandes campagnes de lutte contre les migrations clandestines connues dans l'Afrique et dans la zone CEMAC en particulier œuvrent pour la gestion et le contrôle de ce phénomène.

A bien des égards, cette situation met en exergue le rôle, mieux, l'apport des migrations. C'est à juste titre que laisse sous-entendre les six des dix-sept objectifs de l'Adoption des objectifs de développement durable (ODD en 2015), l'intégration des migrations dans le développement mondial. Comme pour dire que la contribution importante et multidimensionnelle que les migrations peuvent apporter au développement a gagné en reconnaissance. Elle constitue le véritable stimulant de développement par diverses voies, notamment par l'intermédiaire des transferts de fonds.

1.1. Transferts de fonds : facteurs determinants en termes de developpement

Les rapatriements de fonds des travaux de migrants peuvent contribuer au développement à plusieurs niveaux : au niveau individuel, ils améliorent considérablement les revenus des ménages et peuvent accroître les investissements dans d'autres domaines. A cet effet, ils contribuent positivement au développement par l'amélioration du logement, de l'éducation et plus généralement du bien-être familial. Une véritable avancée dans la lutte contre la pauvreté dans les ménages qui les reçoivent. L'équilibre familial peut en être rétabli, l'éducation revalorisée, les conditions de logement revues. La contribution de fonds s'observe également à un niveau plus large dans la mesure où les changements rencontrés visent la communauté. Autrement dit, les rapatriements de fonds collectifs qui visent par exemple, à développer des biens communautaires, tels que des écoles ou des routes, peuvent avoir un impact positif sur le développement. En outre, les rapatriements de fonds peuvent éliminer les contraintes de crédit et servir d'assurance-risque aux ménages à la tête de microentreprises agricoles.

Les rapatriements de fonds peuvent contribuer à améliorer la production agricole, développer les petites et les microentreprises et promouvoir les compétences entrepreneuriales, ce qui peut contribuer au développement au niveau micro ou local. Ainsi, ils peuvent favoriser enfin le développement du secteur financier, ce qui a des retombées importantes sur la croissance économique. Un environnement propice aux affaires, caractérisé par des institutions locales qui fonctionnent bien, une stabilité politique et économique, une règlementation financière et une politique monétaire, ainsi que par l'absence de corruption, joue un rôle déterminant pour l'obtention des résultats bénéfiques. Les migrants camerounais ont gardé des liens (tribaux, nationaux, etc…) avec leurs pays et leurs familles. Ils n'ont pas

manqué de former des « colonies camerounaises » et autres « associations de solidarité ».

Aussi, dans le domaine de l'encouragement, des investissements dans les secteurs du commerce. Les migrants de la zone CEMAC peuvent également jouer un rôle important de facilitation des échanges en ouvrant l'accès au marché, en recensant les besoins du marché des pays de destination en matière de biens et services nouveaux ou ethniques et en encourageant la fabrication et l'échange de produits et de ressources.

Les six Etats de la zone CEMAC ont donc beaucoup à gagner d'une levée des obstacles aux déplacements et d'une amélioration du traitement des migrants. Cela demande toujours une certaine audace ; laquelle audace peut reconsidérer la migration de retour.

1.2. Transferts sociaux : un atout dans le developpement

Les idées, les pratiques, les identités et le capital social sont transmis aux familles et aux communautés d'origine. Ces transferts, peuvent avoir lieu lors des visites et grâce aux communications qui semblent progresser assez rapidement ceci dans la mesure où, du fait de leur expérience ailleurs, les migrants rapportent certaines pratiques innovantes de l'ailleurs. A titre illustratif, l'habitude de ne pas vivre dans les mêmes pièces que les animaux. Enfin, la mobilité peut avoir de profondes répercussions sur les hiérarchisations sociales, de classes ethniques des communautés d'origines si les groupes de statut inférieur parviennent à accéder à des sources de revenus substantiellement plus importantes. Ces répercussions sont les bienvenues et peuvent mettre fin aux formes d'inégalités héréditaires de castes fondées sur la parenté, sur le groupe ethnique ou sur la religion, entraînant un accès inégal à la terre et aux autres ressources.

1.3. La migration de retour, un levier du developpement

Le retour des migrants peut contribuer au développement par la promotion, la mobilisation et l'utilisation des ressources productives.

Le MIREM (European University Institute) définit un « migrant de retour » comme une personne qui est rentrée dans son pays d'origine après avoir été un migrant international dans un autre pays dans une période pouvant atteindre dix ans. Le retour peut être temporaire ou permanent mais décidé indépendamment par le migrant ou forcé par des circonstances imprévues.

Généralement, la contribution au développement de la migration de retour dépend d'un certain nombre de facteurs. Le contexte prévaut dans les pays d'origine, les conditions du marché du travail local et le climat des affaires peuvent jouer un rôle significatif dans la détermination de la bonne réintégration des migrants de retour. Elle est également fonction d'un certain nombre de facteurs individuels, dont l'employabilité et la pertinence de leurs compétences (notamment celles obtenues dans son pays de destination dans leurs pays d'origine).

Ces migrations de retour favorisent le développement des pays d'origine dans la mesure où elles débouchent sur l'utilisation des compétences du capital des migrants dans l'entreprenariat.

Aussi, les compétences acquises lors des formations dans les pays de destination sont des facteurs clés qui déterminent dans quelle mesure les migrants de retour travaillent à leur propre compte. Autrement dit, parce qu'ils ont acquis une expérience et un savoir précieux au travers du processus de migration, beaucoup de migrants reviennent investir dans la création d'entreprise qui s'accompagne d'importants effets multiplicateurs.

1.4. Effets des migrations sur les lieux de destination

Les débats sur la migration s'attachent souvent sur les impacts économiques et sociaux sur les pays d'accueil. Cette partie voudrait simplement présenter l'impact économique dans son ensemble et sur le marché de l'emploi.

▪ Impacts économiques

L'impact de la migration sur le développement du pays d'accueil a toujours fait l'objet de nombreuses discussions. Pour absence de données fiables et méthodologiques, d'autant plus qu'il faut distinguer effets directs et effets indirects, il est difficile de dire avec exactitude comment cela est-il possible. Mais il en ressort que, la théorie économique prévoit des gains significatifs résultant des mouvements migratoires, tant pour les migrants que pour les pays de destinations. C'est juste parce que la migration s'assimile au commerce international, elle permet aux personnes de se spécialiser et de tirer parti de leurs atouts relatifs. Bien sûr que la plupart des avantages reviennent aux individus qui migrent mais certains bénéficient aux résidents des pays de destination, ainsi qu'aux habitants des pays d'origine grâce aux flux financiers et autres.

A l'évidence, les pays de la région CEMAC, pourraient s'attendre à ce que les contributions totales et sectorielles à l'économie soient plus importantes. Malheureusement il n'existe pas d'analyse empirique détaillée. Qu'à cela ne tienne, les migrations peuvent générer des avantages économiques plus larges, notamment des taux d'innovation plus élevés.

Aussi, Les mouvements migratoires peuvent stimuler l'emploi et les activités au niveau local. Ils peuvent enfin constituer une puissante force en faveur de la convergence des salaires et revenus entre les régions d'origine et d'accueil. Ceci dit, la migration en Afrique Centrale ouvre des opportunités de travail qui peuvent améliorer l'intégration avec les pôles économiques.

Par ailleurs, la migration de la main-d'œuvre est une réalité actuelle et historique en Afrique en général et en Afrique Centrale en particulier qui affecte directement l'économie de la société étatique. Les migrations de mains-d'œuvre peuvent satisfaire les besoins importants du marché du travail.

La plupart des pays de la CEMAC font face au manque de main-d'œuvre et de compétences dans les secteurs spécifiques (industriel, informatique, etc..), tout en luttant contre le chômage et une poussée croissante des jeunes. Le regroupement des compétences régionales grâce à la mobilité peut aider à relever ce défi et à allouer le travail là où il est le plus productif et le plus nécessaire. La législation en matière de main-d'œuvre profite aux migrants, aux membres de leur famille et peuvent avoir un impact sur la société en général.

1.5. Impact des flux de competence, de technologie et d'idee sur le developpement humain

Parce que la pénurie de compétences se fait cruellement sentir dans certaines localités de la zone, la migration des personnes titulaires de diplômes universitaires serait très bénéfique dans l'amélioration de l'élite. Parce qu'ils sont vecteurs d'idées sur la démocratie et l'organisation de la population et considérés dans leur globalité, ils peuvent transformer la culture et la vie quotidienne de régions entières dans les pays d'origine. Dotés d'un esprit critique, ils remettent en cause la conception des relations entre les sexes, des missions de l'état. Détenteurs d'un potentiel d'information positif et normatif, ils favorisent le développement, notamment, un plus grand respect des droits de l'homme, de meilleures conditions politiques et de nouvelles possibilités économiques et commerciales.

Aussi, au regard de l'absence de personnel qualifié dans les secteurs clés, les migrants de la zone peuvent favoriser les flux de connaissances, de compétences et de technologie. Ceci dans la transmission des valeurs nouvelles, des aspirations et un capital social.

1.6. Rôle de la migration dans la consolidation de paix en zone cemac

Certains pays de la CEMAC sont particulièrement touchés par l'instabilité politique ; des troubles nationaux de tout genre, et des conflits armés. Les processus de consolidation de la paix engagés par la suite ont pour but de restaurer les institutions démocratiques et l'activité économique. Les migrants, originaires des pays déchirés par un conflit, peuvent être associés activement au conflit, mais dans d'autres cas, ils ont joué un rôle très important dans les efforts de reconstruction.

Ce chapitre soutient que les migrations stimulent l'économie, et ce à un coût réduit voire nul pour la région d'accueil. En effet, leur présence peut avoir de nombreuses retombées. Toutefois, on ne peut nier le fait que de nombreux migrants endurent des désavantages systématiques et qu'il leur est très difficile d'accéder aux services locaux dans les mêmes conditions que les résidents de souche.

Dans les pays d'origine, la migration a pour effet d'augmenter les revenus et de stimuler la consommation. Son impact se fait également sentir plus largement au niveau culturel, social et sanitaire. Que dire donc au niveau de la santé ?

2. Les influences des migrations sur la santé

En Afrique Centrale, la relation migration et santé constitue un objet d'étude marginal dans les instances de recherche scientifique nationale et régionale. Partant donc de ce fait, la présente partie montre l'influence positive de la relation migration et santé sur le développement humain en Afrique Centrale. L'enjeu est donc d'optimiser durablement la contribution de cette relation dans le développement au sein « de l'espace régional ». Il va s'agir concrètement de souligner et de présenter en quoi la migration intra et

interrégionale impacte positivement la santé du migrant et le pays d'accueil. (Bernanrd Mumpasi Lututala, B. (2017).

2.1. La migration transfrontaliere de la santé

Le migrant transfrontalier de la santé est un individu qui se déplace de son pays de résidence habituelle pour un autre à la recherche d'une prise en charge sanitaire.

Ce type de migration aide dans le renforcement des infrastructures hospitalières. Déjà, en Afrique Centrale, et partant sur le postulat selon lequel, le Cameroun est l'Etat le plus développé, disposant des centres hospitaliers spécialisés (des hôpitaux généraux de Douala et Yaoundé), qui reçoit souvent l'élite politique, intellectuelle et économique. Cette réception amène le pays hôte à renforcer tout son dispositif pour la bonne marche et la prestation de service.

Aussi, cette réception d'une élite migrante redore l'image du pays d'accueil en termes de satisfaction, mieux d'un bon suivi médical.

Enfin, ce déplacement permet aux ressortissants des pays voisins de bénéficier d'une prise en charge moins coûteuse par rapport à leur pays d'origine. A titre illustratif, la traversée du fleuve Congo séparant Brazzaville et Kinshasa par un canal qui aide les Brazzavillois et d'autres patients ressortissants du Congo d'aller se soigner à Kinshasa à moindre coût. Que dire donc de l'impact de la migration sur la santé du pays d'accueil ?

2.2. Influence positive des migrations sur la sante du pays hôte

Ici, on peut enregistrer des rentrées d'argent, notamment, lorsqu'un pays reçoit dans ses locaux hospitaliers des migrants, lesquels peuvent être utiles dans le développement de certains secteurs, comme le paiement du personnel de soins.

Ses rentrées financières peuvent dans une certaines mesures impactées même l'image du pays d'accueil en matière de santé publique. Déjà, la qualité des soins, les coûts de la prise en charge, l'accueil et la salubrité sont des principaux motifs de sollicitation qui servent à développer les pays d'accueil .

En fin de compte, les relations entre migration et santé sont bénéfiques pour les Etats de la sous-région. D'abord, elles participent au développement équilibré entre les Etats. Ensuite, elles renforcent les étroites relations pacifiques entre les membres et enfin, contribuent au développement de toute la sous-région ; et même au niveau de l'environnement.

3. Les influences des migrations sur l'environnement

La mobilité humaine dans les pays de la CEMAC a toujours été considérée comme un enjeu de développement de ladite zone.

L'étude de cette partie se fait en trois phases :

3.1. Migration et developpement de l'environnement

Les migrations constituent un véritable pan de développement dans nos cités. D'abord, les flux migratoires dans une zone peuvent inciter les populations à construire des logements sociaux, ce qui participe déjà à la réduction de la pauvreté chez les propriétaires fonciers. Ensuite, ces flux migratoires participent au développement des petites activités restées longtemps abandonnées par les locaux. On peut citer entre autres : « le ramassage d'ordures », le nettoyage des champs permettant l'assainissement de certaines localités.

La présence de migrants peut également promouvoir ou alors favoriser la mise en valeur des terres dans les pays d'accueil. Comme le Gabon et la Guinée Equatoriale, qui pour lutter contre la cherté des produits agricoles, offrent des terres aux étrangers pour la pratique de l'agriculture.

3.2. Migration et urbanisme rapide

Une croissance humaine rapide peut être attribuable à la migration interne. Lorsque la population est attirée vers la ville par les possibilités d'emploi, les bénéfices nets sont susceptibles de s'accroître dans la mesure où la concentration d'idées, de talents et de capitaux a des retombées positives.

Aussi, la migration donnera-t-elle son expertise dans la gestion de l'urbanisation ? Les résultats de cette expertise suggèrent déjà une idée de démocratisation.

3.3. Migration dans la gestion des catastrophes environnementales

Les événements climatiques graduels dans leur globalité sont perçus comme importants parce que les conséquences des retards et de l'imprévisibilité des précipitations se font sentir. Cette inconstance est intimement liée aux facteurs environnementaux notamment la sécheresse, les changements climatiques et les inondations. Leur impact sur les productions agricoles qui s'amenuise sont avancés. Bien que tous ces facteurs soient présentés, il va s'agir dans cette rubrique d'examiner comment la migration peut être une stratégie d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Dans certains programmes d'action existants, les liens entre changements climatiques et la migration occupent une place importante surtout dans le contexte des moyens à mettre en œuvre pour soulager les sinistrés. D'abord, l'augmentation des transferts permet de couvrir environ 20% des dégâts provoqués par les catastrophes naturelles. Aussi les migrants peuvent apporter leur expertise dans les cas de prévention.

4. Conclusion

L'analyse précédente a démontré que les phénomènes migratoires, quels que soient les préjugés qui pèsent sur eux, restent bénéfiques pour les individus, les familles, les Etats d'origine et de destination, de même pour la sous-région Afrique Centrale. Notre investigation a porté sur l'apport des migrations dans le volet développement humain.

De notre analyse il en ressort qu'il existe une relation fondamentale entre les deux. On reconnait que les thèmes de migration et du développement sont interconnectés donnant lieu à des complémentarités. Aussi, nous avons vu que les migrations peuvent être utiles au domaine sanitaire même comme ce domaine reste sous exploité et très complexe d'ailleurs.

Enfin, sur le plan environnemental ; il a d'abord été dit que les facteurs environnementaux sont responsables des déplacements de population, et inversement, les migrations ont un impact sur l'environnement ; notamment dans les aides octroyés aux phénomènes environnementaux, dans l'éducation et la sensibilisation par rapport à la protection de cet environnement.

Notre paquet de mesures appelle des reformes dont les effets se feront sentir à moyen et à long terme. Les reformes ne s'adressent pas uniquement aux migrants mais surtout à la sous-région. L'accent porte sur des possibilités d'ouverture des canaux :

- Renforcer les initiatives de recherche et de collecte de données sur la relation entre la santé et les migrations et renforcer la coopération entre les pays concernés ;
- Incorporer les préoccupations environnementales dans la formulation de politiques nationales et régionales de gestion des migrations afin de mieux cerner les causes des déplacements liés à l'environnement, ainsi que l'impact des mouvements migratoires sur l'environnement ;
- Accroitre la collaboration avec les agences internationales compétentes à cette fin, y compris à travers le renforcement de la recherche, de la collecte et de l'échange de données sur la relation entre migration et environnement ;
- Lutter contre la dégradation de l'environnement causée par la présence prolongée de personnes déplacées, notamment en mettant en œuvre des programmes pertinents et ciblés de protection de l'environnement, y compris l'examen périodique des incidences sur l'écosystème et des mesures correctives pour atténuer ces incidences. Dans le cas des réfugiés en situation de déplacement prolongé, demandé au HCR et aux pays de premier asile d'identifier les domaines prioritaires de réinstallation en fonction du degré de dégradation environnementale potentielle et les besoins en protection des écosystèmes.

5. Bibliographie

Harris, J. & Todaro, M. (1970), "Migration, unemployment and development: a two-sector analysis" in The *American Economic Review,* vol LX, n°1, 1970, pp. 126-142.

Meva'a Abono, D. et coll. (2013), *Migrations internes au cameroun : Contrainte ou moteur du développement urbain et sanitaire ?* Rapport de recherche, ACPOBS/2013/PUB13, Consulté à l'adresse : https://docplayer.fr/39420513-Migrations-internes-au-cameroun-contrainte-ou-moteur-du-developpement-urbain-et-sanitaire.html

Mumpasi Lututala, B. (2017), *Les migrations en Afrique Centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région,* Université de Kinshasa.

Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68, 153-178. https://doi.org/10.3917/popu.1301.0153

Stephen Castles, Mark J. Miller (1998) *« The age of migration: International population, Movements in the Modern World »,* The Guiford Press, Deuxième édition, New York.